

Le titulaire du BTS Ventes et Productions Touristiques a pour perspective la gestion commerciale du point de vente de produits touristiques, la gestion des transactions informatiques, l'élaboration et la tarification de voyages.

IL EXERCE ses fonctions dans les entreprises du tourisme d'affaires ou de loisirs : agences de voyages, centrales de réservation, plateaux d'affaires, voyagistes, autocaristes, compagnies de transports, organismes institutionnels, associations de tourisme, prestataires de services touristiques.

IL PARTICIPE à l'accueil et au conseil des différents types de clientèle, à l'organisation des séjours, visites, voyages ou manifestations. Il négocie les produits touristiques, réserve et vend les prestations, émet des titres de transport et des bons d'échanges, et enfin, utilise les systèmes informatiques propres à l'activité.

IL VEILLE à analyser la demande des clients et proposer des solutions adéquates.

## EMPLOIS VISÉS

- Agent de réservation
- Vendeur conseil en voyages
- Assistant(e) commercial(e)
- Assistant(e) de production

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

Le BTS est délivré à tous les candidats ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves de l'examen affectées de leur coefficient.

ÉPREUVES	MODE	DURÉE	COEFF.
Langue vivante étrangère A	Écrit	1 h 30	1,5
Langue vivante étrangère B	Écrit	1 h 30	1,5
Étude des marchés et des produits touristiques	Écrit	5 h	3
Conduite et présentation d'activités professionnelles A	Oral	45 mn	3
Conduite et présentation d'activités professionnelles B	Oral	45 mn	3
Culture générale et expression	Écrit	4 h	3
Géographie et histoire des civilisations	Écrit	4 h	3
Économie et droit appliqués au tourisme	Écrit	4 h	3

## VOTRE PROFIL

- DISPONIBILITÉ
- DYNAMISME
- CURIOSITÉ ET EMPATHIE
- GOÛT DU TRAVAIL EN ÉQUIPE
- RIGUEUR ET ORGANISATION

## VOTRE PROGRAMME

### DURÉE DES ÉTUDES : 2 ans

- Culture générale et expression \_\_\_\_\_
- Communication en langue vivante étrangère A \_\_\_\_\_
- Communication en langue vivante étrangère B \_\_\_\_\_
  - > Anglais obligatoire
- Économie et droit appliqués au tourisme \_\_\_\_\_
  - > Économie touristique - Management des organisations
  - > Droit commercial - Droit du travail et du tourisme
- Géographie \_\_\_\_\_
  - > Appréciation des conditions matérielles, socioculturelles et géopolitiques
  - > Localisation et repérage des destinations et des sites
  - > Définition des caractéristiques
- Mercatique et production du tourisme \_\_\_\_\_
  - > Connaissance du marché, stratégie d'entreprise, inventaire des ressources, négociation d'achat
  - > Techniques de production et de montage des produits
- Commercialisation de produits touristiques \_\_\_\_\_
  - > Techniques de commercialisation et de vente
  - > Suivi de clientèle
  - > Optimisation de l'activité du point de vente
- Informatique touristique \_\_\_\_\_
  - > Vente assistée par l'informatique appliquée au tourisme (GDS)
  - > Nouvelles technologies et logiciels de réservation touristique
- Actions touristiques appliquées \_\_\_\_\_
  - > Préparation et suivi des actions touristiques appliquées